

43

3-2008

Actu API

L'ESSENTIEL
DU PROGRAMME
EUROPÉEN MIEL

Hiverner, c'est prévoir



RÉGION WALLONNE

Il y a quelques années, les travaux d'automne se limitaient à très peu de choses, la mise en hivernage correspondait en quelque sorte au ralentissement des activités de l'apiculteur. Pourtant, ces dernières années, si l'activité est plus calme qu'en pleine saison, nous avons vu des colonies qui développaient encore beaucoup de couvain en octobre, et certaines ont même réalisé de petites miellées en septembre 2006. Aujourd'hui, on ne peut donc plus se contenter d'une surveillance lointaine et il faut pouvoir réaliser les interventions nécessaires. Le suivi de la varroase en est un bon exemple. Il faut s'assurer que l'hivernage se déroulera dans de bonnes conditions, c'est-à-dire avec une population suffisante et dans un bon état sanitaire.



LE BILAN

Les ouvrages apicoles parlent toujours de la visite de printemps comme étant une opération essentielle pour bien démarrer l'année. C'est une réalité. On parle cependant peu de la visite d'automne ou de pré-hivernage. Pourtant, elle s'avère aujourd'hui tout aussi importante. En quoi consiste-t-elle ?

C'est avant tout une dernière visite de contrôle qui sera réalisée lors d'une belle journée. Comme au printemps, il faut travailler vite pour limiter le temps d'ouverture des ruches. Il faut donc savoir ce qu'il faut regarder.

- Elle vise à estimer l'importance de la population et la surface occupée par le couvain. Il faut voir s'il y a encore des œufs et leur importance par rapport aux larves et aux nymphes. La proportion d'une colonie dont la reine a une ponte constante est de 1/7 d'œufs, 2/7 de larves et 4/7 de couvain operculé. Normalement, la proportion de couvain ouvert devrait être plus faible vu que la reine est censée diminuer sa ponte. A ce moment de l'année, on ne doit plus trouver de couvain de mâles.
- Il faut également chercher la reine pour vérifier qu'elle n'a pas été remplacée. Ce n'est évidemment possible que si vos reines sont marquées. On voit de plus en plus souvent des renouvellements tardifs, surtout si la pression des varroas est forte ou si certains éléments ont perturbé la structure du couvain.



- Il faut également profiter de cette visite pour vérifier l'état des réserves en miel. Pour les évaluer, on peut dire qu'un cadre DB bien rempli contient 4 kg de nourriture. Le pollen n'est pas toujours visible vu que les abeilles le recouvrent souvent d'une couche de miel qu'elles operculent. En absence de pollen, un nourrissage protéiné sera nécessaire si les abeilles n'ont pas accès à du pollen en début de printemps.
- La présence de pathologies doit faire l'objet d'une grande vigilance. S'il est facile de contrôler les mortalités de varroas avec un plancher grillagé, la détection d'abeilles malformées ou sans poils, d'abeilles rampantes devant les ruches... doit également retenir toute votre attention. L'état du couvain doit également être vérifié (absence d'opercules perforés...). Tous ces symptômes sont le plus souvent liés directement ou indirectement à une surcharge en varroas.



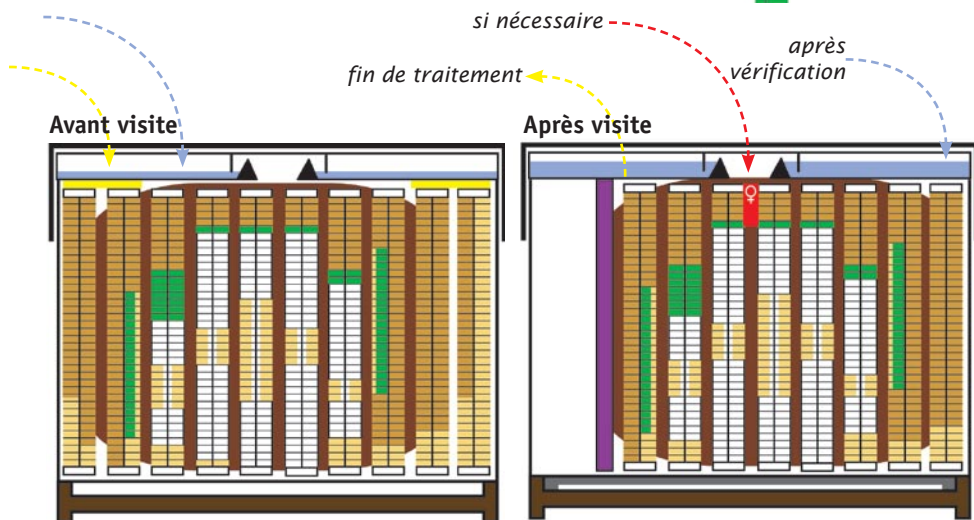
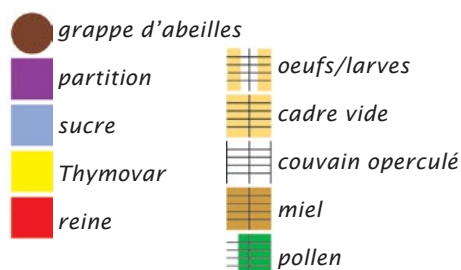
LES ACTIONS À MENER

Population

Pour s'assurer que le nombre d'abeilles est suffisant pour hiverner correctement, il faut tenir compte d'une série de paramètres. Chaque race d'abeilles va hiverner différemment. Une colonie noire ou Carnica peut hiverner avec un nombre d'abeilles moins important qu'une colonie Buckfast. S'il reste beaucoup de couvain (plus de 2 cadres), les populations vont encore évoluer. Si le couvain est très réduit, c'est que les abeilles d'hiver sont déjà toutes présentes. Il faut en tout cas éviter de placer des abeilles dans un volume trop grand pour elles. Quelle que soit la force de la colonie, huit cadres DB suffisent pour hiverner. Les cadres excédentaires devraient être enlevés et remplacés par des partitions. C'est l'occasion d'enlever les cadres à réformer. Dès que les conditions climatiques seront plus froides, les abeilles de l'autre côté de la partition auront vite fait de revenir dans le corps de ruche.



Les colonies trop faibles seront réunies après avoir enlevé la reine que l'on ne désire pas conserver. Une autre solution consiste à les mettre en ruchette.



Attention, l'espace de confinement pour la grappe hivernale n'est peut-être pas identique pour chaque colonie.

La reine

Beaucoup d'apiculteurs profitent de cette période de l'année pour remplacer leurs reines. L'acceptation est souvent meilleure car les abeilles n'ont pratiquement plus de possibilité d'élever une nouvelle reine aussi tard dans la saison.

Il faut attendre la fin des traitements au thymol pour limiter les risques d'emballement.

Alimentation

Le fait de donner une quantité déterminée de sirop de nourrissage ne vous garantit pas qu'une colonie dispose d'assez de réserves. Normalement, le sirop que l'on donne vient compléter les réserves déjà présentes. L'an dernier, les colonies n'ont pratiquement plus récolté de miel après le mois de juin, et dès lors le nourrissage donné fin juillet ou en août a été très largement consommé pour relancer la ponte de la reine. La consommation de réserves va dépendre de la race et de la population. L'idéal est de pouvoir hiverner avec plus de 12 kg de réserves si les abeilles consomment peu et avec 18 à 20 kg si elles consomment beaucoup. Attention, pour une ruche, on ne peut pas réduire de moitié la quantité donnée. Elle consommera les 2/3 ou même les 3/4 d'une population normale.

Si l'on nourrit tardivement, le sirop doit contenir des sucres simples (glucose et fructose), et surtout être plus concentré (plus de 70 %). Le travail de transformation du saccharose vieillit précocement les abeilles. Les sirops que l'on trouve dans le commerce répondent à ces critères.

Varroase

Normalement, le second traitement au Thymovar devrait se terminer vers le 15 septembre. Tout dépend naturellement



du début du traitement. Il est fortement conseillé de ne pas laisser le support du produit dans les ruches car le thymol continue à diffuser et les cires de la colonie se chargent inutilement en produit. Il faut attendre l'absence de couvain pour réaliser le traitement hivernal avec l'acide oxalique.

Protection des ruches

Les ruches doivent être en bon état avec des toits bien étanches. Un isolant placé sur le couvre-cadres permet de réduire les déperditions de chaleur.

Si ce n'est déjà fait, il faut naturellement placer les réducteurs de vol (7 à 8 mm de hauteur). Sans cela, les souris auront vite fait d'élire domicile dans vos colonies.

En hiver, certaines parties de la ruche ne sont pas chauffées par les abeilles et l'humidité que la colonie dégage va s'y condenser. C'est pour permettre l'évacuation de cette condensation que l'on incline légèrement les ruches vers l'avant.





RESTER VIGILANT

En automne, on déconseille souvent d'intervenir dans les colonies. Cela ne veut pas dire que l'on ne doit rien faire. On peut réaliser une série d'observations qui seront très utiles et qui devraient éviter ou limiter bien des problèmes.

Le plancher grillagé

Le linge placé sous le plancher grillagé peut vous indiquer, par les déchets d'opercules, l'importance de la grappe et son activité. Il vous indique également la présence de varroas tombés pendant et suite aux traitements. Si vous ne trouvez aucun débris, il faut s'inquiéter et voir quelle en est la cause.

Vérifier la présence d'abeilles mortes sur le plancher

Il est normal de trouver quelques abeilles mortes sur le plancher. Par contre, en présence d'un paquet d'abeilles, vous devez analyser les causes de cette mortalité anormale. On peut même inspecter rapidement les cadres par une journée plus chaude ($T^{\circ} > 5^{\circ}\text{C}$) sans pour autant toucher à la grappe.

Déplacement de ruches

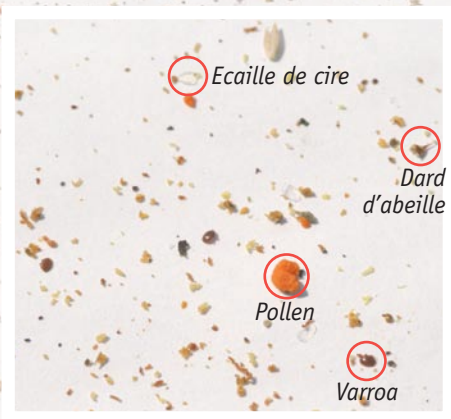
On peut encore déplacer les ruches tant que les abeilles ne sont pas en grappe. On peut réduire la distance de 3 km à 1 km ou même 600 m si l'on est tard en saison car les butineuses ne volent plus aussi loin.

Entretien général

Même si la végétation est fortement ralentie, un entretien ou du moins une surveillance de base s'impose, surtout à la suite de grands vents ou en présence d'animaux à proximité des ruches. Il n'est pas rare de trouver des toits envolés ou des ruches renversées par des moutons ou des chevaux.

Traitement hivernal

Un traitement avec l'acide oxalique s'impose même si les ruches ont été traitées avec le Thymovar. Il faut attendre trois semaines après les premières journées de gel. La ponte de la reine devrait s'être arrêtée. Si elle a repris, elle doit être très limitée. Normalement, les traitements hivernaux se font entre le 15 novembre et le 15 janvier. Plus tard dans la saison, la probabilité d'avoir du couvain est très



importante. Les modalités de traitement ont été décrites dans l'Actu Api précédent.

Couvre-cadres en plastique

Pour avoir un bon suivi de la grappe, l'idéal est de couvrir la tête des cadres



d'une feuille de plastique souple. En posant la main sur la tête des cadres, la température donne une bonne indication de l'importance du couvain. La présence de condensation sur la feuille est également une indication assez fiable. On ne perturbe pas les abeilles lorsqu'on fait ces observations qui ne sont pas possibles avec un couvre-cadres en bois.

Suivre la consommation

Il est conseillé d'évaluer la perte de poids de vos colonies pendant la mauvaise saison. Si vous le faites régulièrement, vous percevrez plus facilement les différences. Pour cela, vous pouvez vous aider d'un pèse-personne ou d'un peson. C'est l'évolution qui est importante. Les abeilles consomment surtout lorsqu'il y a du couvain en plein hiver. Sans couvain, les pertes de poids sont beaucoup plus faibles.

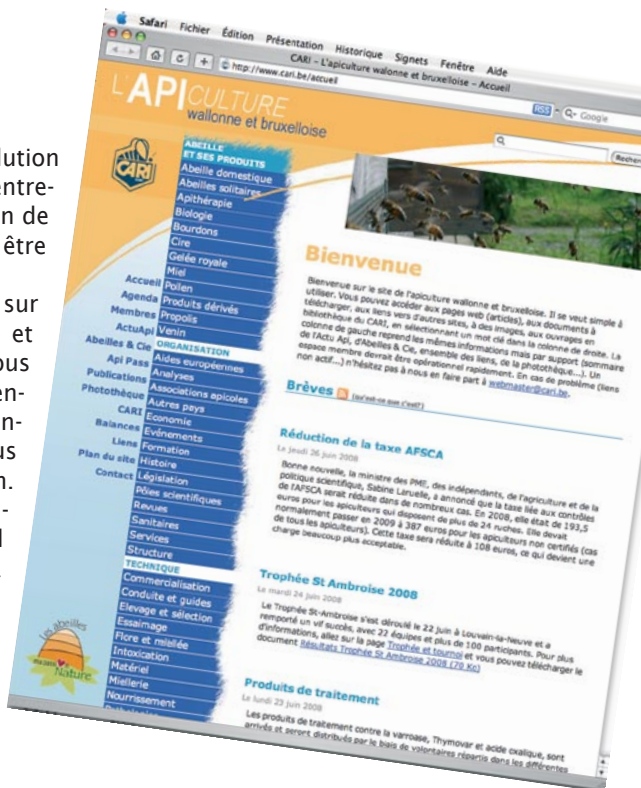


UN SYSTÈME D'ALERTE

Pour vous tenir informé de l'évolution de la situation et des actions à entreprendre en fonction de l'évolution de la saison, un système d'alerte va être mis en place.

Des messages seront placés sur le site de l'apiculture wallonne et bruxelloise www.cari.be et, si vous le désirez, vous pouvez nous envoyer un e-mail avec vos coordonnées, nous demandant de vous inscrire sur une liste de diffusion. Vous serez personnellement contacté en cas d'alerte par un e-mail qui vous expliquera les actions à entreprendre ou les observations à réaliser.

La liste « abeilles » sera également informée de ces alertes.



CALENDRIER

Notez dès maintenant dans votre agenda les dates suivantes :



les vendredi 14, samedi 15
et dimanche 16 novembre 2008
à Louvain-la-Neuve

Journée bilan du programme Miel

le dimanche 25 janvier 2009 à Namur